



RAPPORT ANNUEL 2025

Fondation pour l'accueil des
enfants de Blonay - Saint-Légier



Photographies: W. Gammuto, 2025 - 2026

Publication 2026



MOT DU PRÉSIDENT

Les activités du Conseil de fondation ont été intenses pour soutenir la direction dans cette année des grands changements, tout en garantissant la qualité des prestations aux enfants et à leur famille.

Au niveau de la stratégie d'évolution du réseau pour les années 2026 à 2030, la Fondation a établi une prévision des besoins d'accueil de jour dans notre commune, ainsi que des axes stratégiques de développement. L'analyse des besoins, basée entre autres sur une étude externe, permet de soumettre des propositions étayées de développement du nombre de places d'accueil au Conseil de fondation, et de les discuter également avec la Municipalité.

Le Conseil de fondation a validé une nouvelle grille salariale des directions de structures, appliquée dès 2026. Elle est basée sur celle de l'Association faitière des employeurs du domaine de l'accueil de jour de l'enfance (FSAE) et liée à la Convention collective introduite en 2024.

Cette année a été marquée par l'ouverture, en octobre, de deux nouvelles structures : le CVE Les Vignes à Blonay et l'UAPE Les Vergers à St-Légier. Leur ouverture est intervenue après plusieurs années de négociations avec les constructeurs et propriétaires, et de suivi régulier des travaux.

Le Bureau exécutif a validé quatre nominations de direction de structure : Mme Evelyne Combernous en remplacement de Mme Corine Genoud partie à la retraite à la Fourchette Rouge, M. Josselin Nicolet à Oxybulles, Mme Sandra Teixeira au CVE Les Vignes et Mme Fanny Baier à l'UAPE Les Vergers.

Au niveau des prestations aux familles, la Fondation a introduit une 3ème semaine d'accueil pendant les vacances scolaires. L'offre de cet accueil en 2025 est de deux semaines en été et une semaine en automne.

Au niveau administratif, le règlement du réseau a été mis à jour, avec deux modifications significatives : l'ajout de documents que les parents doivent transmettre au réseau pour l'établissement d'un contrat de placement, tenant compte notamment des prescriptions cantonales, ainsi que l'application des revenus des parents le mois d'avril de l'année en cours pour les contrats en vigueur. Le projet de nouvelle grille tarifaire pour les parents a été, quant à lui, reporté à 2027.

Les comptes de l'exercice 2025 s'avèrent meilleurs que prévus, grâce à une gestion stricte des moyens à disposition. Le déficit couvert par la Commune de Blonay - Saint-Légier est inférieur au budget pour un montant de CHF 1'098'232. Ceci s'explique en grande partie par la participation cantonale, plus importante que prévu. Le budget 2026 montre une augmentation des coûts d'exploitation liés aux nouvelles structures sur l'entier de l'année civile.

J'aimerais saluer l'excellente collaboration au sein du Conseil de fondation, avec les cadres de la Direction et la Municipalité. Cette dernière est à l'écoute de nos besoins actuels et futurs et a défendu nos projets et leur coût auprès du Conseil communal, qui est le principal contributeur financier de notre institution.

L'année 2026 sera celle de la consolidation de l'organisation et la préparation du futur avec les nouvelles autorités pour faire coïncider les besoins de la population avec les possibilités de réalisation en termes de délai et de financement. J'ai confiance en la continuité des excellentes prestations fournies à ce jour.

Pour conclure, j'aimerais remercier les membres du Conseil de fondation pour leur engagement, nos autorités politiques pour leur confiance, et spécialement la Direction et les services centraux qui ont été mis particulièrement à contribution pour les nouvelles structures, en plus de l'exploitation quotidienne du réseau et tout le personnel pour les prestations remarquables fournies tout au long de l'année écoulée.

Jean-Luc Bürgy
Président du Conseil de fondation





MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2025 a été marquée à la fois par de nombreuses nouveautés et la consolidation de projets lancés en 2024. Le changement ouvre la porte à l'innovation et à l'opportunité de transformer et de créer de nouvelles pratiques.

L'implémentation du guide de culture institutionnelle a été consolidée au sein des structures et des services centralisés. Ce processus, qui sera poursuivi et enrichi les années à venir, vise à ancrer les valeurs et nos priorités figurant dans notre Charte dans nos actions au quotidien.

En cohérence avec cette démarche, le personnel de la Fondation et les accueillant-es en milieu familial ont été formé-es à la prévention des risques psycho-sociaux. Les cadres ont également participé à des ateliers de gestion des conflits et autour des feedbacks constructifs.

La qualité des prestations délivrées aux enfants passant en partie par la qualité de l'alimentation, une nouvelle charte a été élaborée, avec la collaboration des responsables de structures. Basée sur les recommandations de l'OMS et de la Société suisse de pédiatrie, elle met au centre la santé des enfants, passant par la qualité des aliments et le rôle des équipes dans la transmission d'un rapport positif et curieux à la nourriture, ainsi que des pratiques favorisant la durabilité. Pour accompagner les équipes, l'ensemble du personnel a suivi une formation délivrée par une professionnelle certifiée dans le domaine de la nutrition des enfants.

Fin 2024, le personnel éducatif des structures préscolaires avait été invité à remplir un questionnaire anonyme, en ligne, concernant leur vécu et leur perception des enjeux de leur activité professionnelle. L'analyse des résultats met en lumière une certaine pénibilité du travail, notamment en termes de charge mentale et de stress. Ces constats, partagés au niveau plus global, permettent d'expliquer en partie la difficulté de recruter du personnel éducatif. Les éléments sur lesquels la Fondation peut agir pour soutenir les équipes et améliorer les conditions de travail ont été identifiés et restent une préoccupation pour les années à venir.

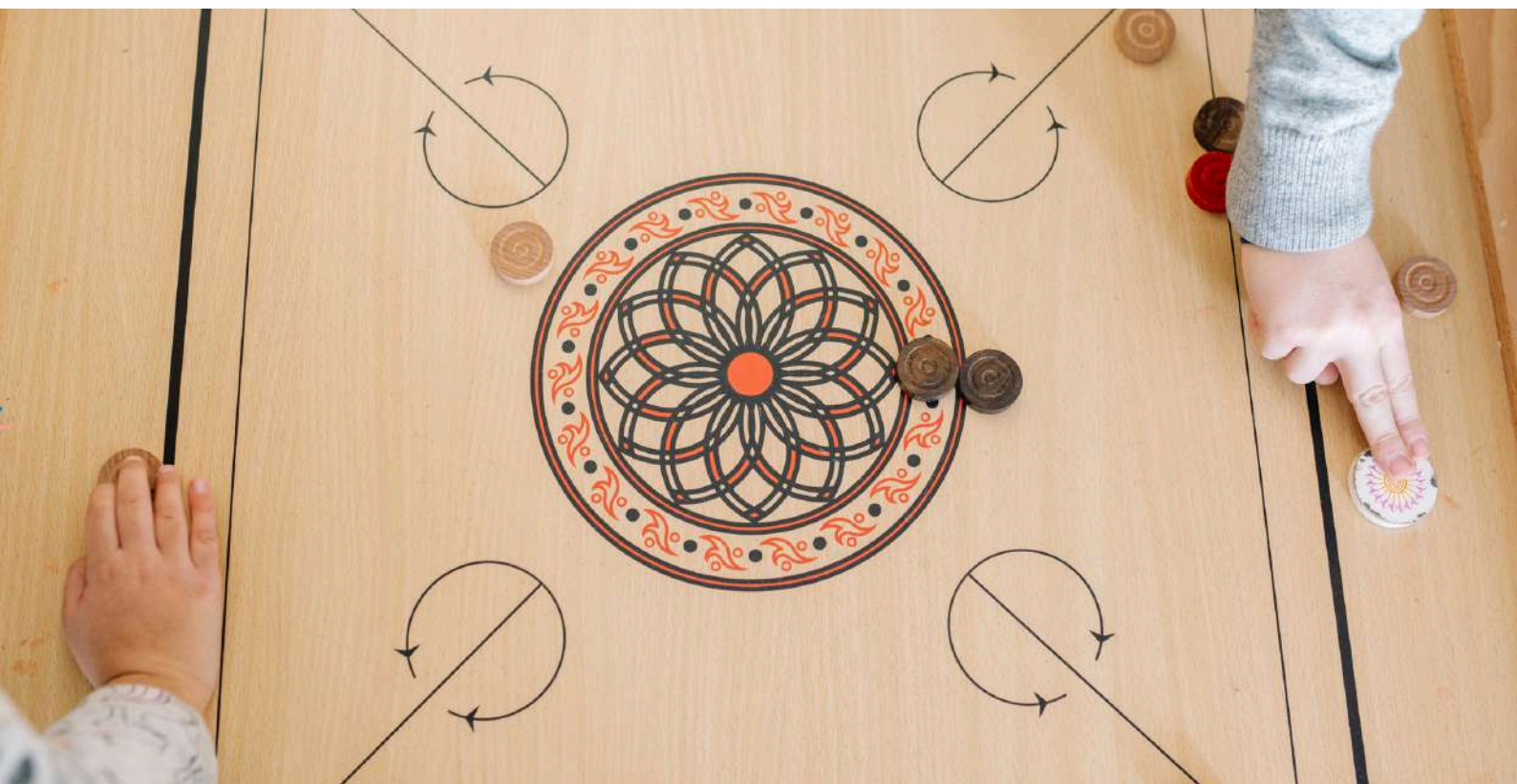
Au niveau de la stratégie d'évolution du réseau, nous avons élaboré des outils de planification et de prévision des besoins, basés sur des analyses internes et externes.

Cette démarche a permis d'identifier et de proposer au Conseil de fondation des pistes d'amélioration concrètes et des options de développement du réseau, avec les coûts associés. Le pilotage de la Fondation, assuré par le Conseil, a ainsi pu se poursuivre sur la base d'informations fiables, communiquées de manière transparente.

Les axes de développement stratégique du réseau ont été définis de manière collaborative avec les cadres du réseau, et validés par le Conseil de fondation. Ces trois axes, à savoir : la qualité de l'accueil, l'efficacité et la maîtrise des coûts, la capacité d'adaptation, constitueront notre boussole pour les années à venir.

L'objectif est toujours de répondre de manière adéquate et efficiente aux besoins d'accueil de jour des familles de notre commune. Je remercie toutes les personnes qui œuvrent au quotidien au sein des structures avec professionnalisme et ... curiosité !

Sarah Mancuso-Reymond
Directrice générale





2025 EN CHIFFRES

PRÉSCOLAIRE

	Enfants accueillis	Places offertes
CVE La Boîte Verte	83	34
CVE Pain d'Épice	112	44
CVE Les Vignes	20	22
kids&co Grandchamp	30	14
Jardin d'enfants La P'tite Ecole	55	15
total	300	129

PARASCOLAIRE

	Enfants accueillis	Places offertes
UAPE La Fourchette Rouge	171	96
UAPE Le Grand-Pré	173	48
UAPE Les Vergers	86	75
Oxybulles	333	120
Maison Picson	268	153
Le Réfectoire	159	60
total	1'190	552

Remarque : l'accueil de Clos Béguin a fermé au 10 octobre 2025. Il accueillait 168 enfants pour 40 places offertes, reprises au sein d'Oxybulles à l'ouverture de l'UAPE Les Vergers.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

	Enfants accueillis	Places offertes
Préscolaire	66	57
Parascolaire	71	36
total	137	93

RESSOURCES HUMAINES

168 personnes

103 collaboratrices et collaborateurs fixes

3 animatrices et animateurs

16 apprenant-es

32 remplaçant-es horaires

14 accueillant-es en milieu familial

ADMINISTRATION

2 971 contrats de placements traités

1 182 contrats de placements
au 31 décembre 2025

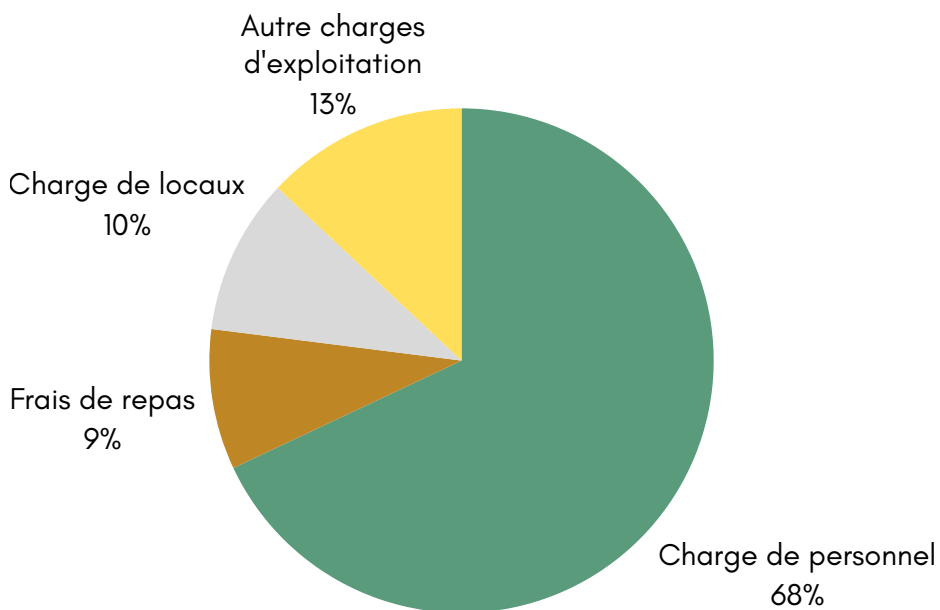


COMPTES 2025

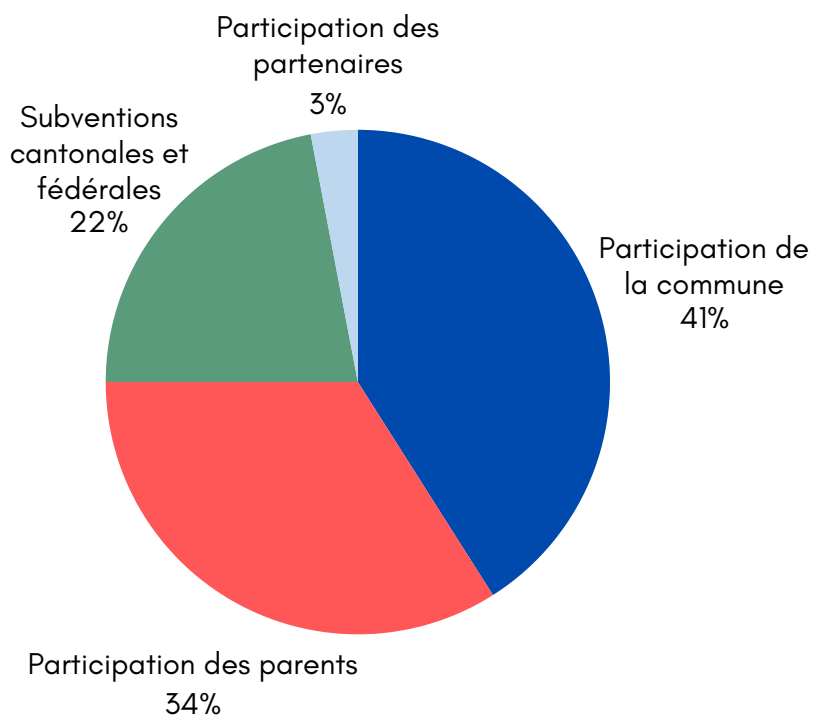
CHARGES	Comptes 2025		Budget 2025		Ecart 2025	
Charges de personnel	7 925 758	68%	8 548 181	69%	-622 423	-7.28%
Frais de repas	991 815	9%	1 023 200	8%	-31 385	-3.07%
Charges de locaux	1 172 447	10%	1 238 365	10%	-65 918	-5.32%
Autres charges d'exploitation	1 548 513	13%	1 553 325	13%	-4 812	-0.31%
	11 638 534	100%	12 363 071	100%	-724 537	-5.86%
PRODUITS	Comptes 2025		Budget 2025		Ecart 2025	
Participation des parents	3 963 437	34%	4 029 000	33%	-65 563	-1.63%
Subventions cantonales	2 539 030	22%	2 114 740	17%	424 290	20.06%
Dons	500	0%	0	0%	500	
Participation des partenaires	344 480	3%	330 011	3%	14 469	4.38%
Participation de la Commune	4 791 088	41%	5 889 320	48%	-1 098 232	-18.65%
	11 638 534	100%	12 363 071	100%	-724 537	-5.86%
Nombre d'heures facturées - budgétisées	618 593		691 310		-72 717	-11.76%

REPARTITION

REPARTITION DES CHARGES



REPARTITION DU FINANCEMENT







Photographie: Z.Widmer, été 2025

L'UAPE DES VACANCES, DES EXPÉRIENCES QUI FONT GRANDIR...

Pour mieux comprendre ce que ces temps de vacances apportent aux enfants et aux équipes, j'ai rencontré Catherine Buton et Jessica Ribes, responsables respectivement de la session d'été et d'automne. Elles ont partagé leurs observations, expériences et perspectives.

Roxane Robert, Directrice UAPE Le Grand Pré et responsable de l'accueil des vacances

Pour commencer, pouvez-vous rappeler ce qu'est l'UAPE des Vacances et à quels besoins ce dispositif répond ?

L'UAPE des Vacances propose un accueil durant certaines semaines de vacances scolaires, pour les enfants de la 1P à la 6P dont les parents bénéficient d'un contrat au sein de notre réseau. Ce dispositif répond à un besoin concret des familles, tenant compte des réalités professionnelles des parents.

Qu'est-ce qui a motivé le développement et l'évolution de l'accueil vacances en 2025 ?

Le développement de l'accueil vacances répond avant tout à une demande croissante des parents et à une exigence cantonale pour les réseaux subventionnés. En 2025, trois nouveautés ont été mises en place: l'augmentation du nombre de places offertes pour cet accueil, l'ouverture d'une semaine supplémentaire en automne et l'extension de la tranche d'âge jusqu'à la 6P (auparavant 4P).

En 2026, cet accueil sera encore élargi à une semaine durant les vacances scolaires de printemps. On se réjouit de cette nouveauté qui répondra, nous en sommes certaines, à un besoin des familles !

Quelle est la ligne pédagogique qui guide l'accueil vacances ?

Cet accueil est pensé comme un temps suspendu, loin des rythmes scolaires et extrascolaires intenses. Accueillis par petits groupes, les enfants sont invités à mobiliser leur imagination à travers des animations et des activités. Elles et ils explorent, expérimentent, créent, s'amuse et se détendent. Nous souhaitons leur proposer des moments variés, joyeux et adaptés à leur rythme et à leurs besoins.

La ligne est conçue à l'opposé d'une logique de consommation : nous privilégions des expériences simples et enrichissantes, notamment à travers du temps passé en pleine nature. Nous souhaitons que les enfants accueillis profitent pleinement de leurs vacances, qu'elles et ils rencontrent d'autres enfants dans un cadre éducatif cohérent avec nos valeurs institutionnelles.

L'accueil vacances implique un brassage des équipes qui sont, le reste de l'année, actives dans des structures distinctes. Qu'est-ce que cette expérience apporte aux équipes ?

Effectivement, l'accueil vacances étant centralisé dans un lieu unique, à Saint-Légier, il réunit des membres d'équipes provenant de toutes les structures, majoritairement parascolaires, du réseau. Il est donc question d'un véritable « brassage professionnel ». Les personnes impliquées travaillent avec des collègues qu'elles ne côtoient pas habituellement. Elles partagent des expériences et des pratiques. Nous avons pu constater que cette démarche enrichit la dynamique collective, stimule la créativité et renforce la coopération, tout en permettant à chacun-e de développer de nouvelles ressources.

Evidemment, ce « brassage professionnel » exige de la flexibilité et de l'adaptabilité, ce qui peut constituer un défi parfois conséquent. Toutefois, ces expériences permettent de tirer des enseignements utiles pour l'amélioration des accueils futurs !

Quelques retours d'enfants

« J'ai grandi un peu aujourd'hui »

« J'ai transpiré du bonheur »

« Merci d'avoir fait une grillade en forêt, je n'avais jamais fait ça »

« C'est des vacances avec des copains en plus »



LA NUIT AU CVE : UNE AVENTURE QUI PRÉPARE À L'ÉCOLE !

Elisa Micello, collaboratrice au CVE Pain d'Épice depuis deux ans, partage son expérience au sein du groupe des moyens. Les enfants qui vont commencer l'école en août sont invités à vivre une aventure riche en émotions : retour d'expérience.

En quoi consiste cette aventure ?

Le passage du CVE à l'école est une étape importante de la vie des enfants. L'équipe veille à ce que cette transition se déroule dans les meilleures conditions possibles. Dans ce cadre, au CVE Pain d'Épice, les enfants qui vont commencer l'école sont invités à passer une nuit au CVE! L'objectif est de leur permettre de vivre une aventure collective, de dépasser certaines peurs, de cultiver la curiosité, l'esprit d'équipe et la solidarité... avant de passer à une nouvelle étape !

Chaque année, ce moment est adapté à la dynamique du groupe. Les objets et personnages utilisés lors de cette aventure ne sont jamais choisis au hasard : ils ont accompagné les enfants tout au long de l'année.

En 2025, le thème choisi était : « C'est l'heure d'aller à l'école ». Une sonnette de vélo, décorée d'une image de montre, a été introduite plusieurs semaines à l'avance lors des temps de théâtre. Le « dring, dring » annonçait symboliquement l'heure de partir, suscitant à la fois excitation, curiosité et parfois une petite appréhension. Ce support nous a permis d'aborder la séparation, le changement, ainsi que les émotions associées.

Le jeudi 26 juin 2025 à 18h58 précises, les enfants étaient attendus devant le portail. Les parents ont regardé leur enfant partir à l'aventure, équipé de doudous, pyjama et affaires personnelles. Chacun-e a dû faire preuve d'une sacrée dose de courage ! Mais c'était l'heure, et l'heure, c'est l'heure : l'aventure pouvait commencer.

Les enfants ont ensuite découvert une carte aux trésors dans un cadre théâtral. Il a fallu réfléchir ensemble, coopérer et canaliser l'excitation pour découvrir le fameux trésor : une sonnette pour chaque enfant, en guise de souvenir.

Au moment du coucher et grâce aux liens de confiance construits durant l'année, chacun-e a pu s'endormir à son rythme, dans un climat serein. La nuit a été calme... même si, en tant qu'adulte responsable d'une aventure pareille, on dort d'un œil seulement.

Le lendemain, les retrouvailles ont été intenses et émouvantes pour tout le monde. Je suis convaincue que les enfants garderont un très beau souvenir de leur passage à Pain d'Épice et que cette aventure aura été porteuse de sens !





UNE (PREMIÈRE) DÉMARCHE PARTICIPATIVE AVEC LES PARENTS

En mars 2025, la Fondation a lancé une démarche participative inédite, avec l'objectif de donner la parole aux parents des enfants accueillis dans les structures du réseau. En effet, qui de mieux placé que les parents pour réfléchir, à nos côtés, à l'amélioration des prestations qui leur sont destinées ?

L'entier de la démarche a été construite et réalisée en étroite collaboration avec un groupe de parents, dont certains membres du comité de l'Association des parents d'élèves (APE) de la commune.

La première étape a été de réaliser un diagnostic de la collaboration et de la communication entre les parents et la Fondation. Pour cela, deux démarches complémentaires ont été organisées : premièrement, certaines équipes éducatives ont été invitées à donner leur point de vue sur le vécu des parents et leurs besoins au quotidien vis-à-vis des structures, au niveau de la communication et des procédures administratives.

Ensuite, un sondage en ligne a été proposé à l'ensemble des parents du réseau : sur les 644 familles contactées, 331 réponses nous sont parvenues et de nombreux commentaires et suggestions libres ont été formulés.

Sur cette base, les domaines à améliorer en priorité ont été définis :

- 1) le processus de demande de place
- 2) la communication avec la structure d'accueil spécifique
- 3) la collaboration entre parents du réseau.

Une soirée d'ateliers participatifs a réuni 23 parents autour de ces thématiques. Globalement, les participant-es ont apprécié les échanges et ont perçu que leur avis était entendu. Les échanges, riches et constructifs, ont permis d'identifier des pistes concrètes d'amélioration.

Cette démarche, extrêmement positive et formatrice pour toutes et tous les participant-es, aura permis d'œuvrer concrètement et rapidement à l'amélioration du processus de demande de renouvellement de place : dès le printemps 2026, un nouveau portail dédié est en place. Il a été développé sur la base des besoins des parents !

En plus de ce portail, les éléments formulés par les parents constituent une base solide pour la définition du plan stratégique 2026-2030, la révision du site rebsl.ch, les réflexions sur l'harmonisation des pratiques entre les différentes structures, et tant d'autres pistes de réflexions ... !

Nous remercions chaleureusement les parents qui ont consacré du temps et de l'énergie à ces échanges. Grâce à elles et eux, nous avons toutes et tous développé des compétences précieuses. Il ne reste plus qu'à... prendre l'habitude de faire participer les parents, en tant qu'expert-es de leur vécu et de leurs besoins, à nos projets et réflexions ! Vive la curiosité !

Anouck Saitta, adjointe de la Directrice générale et Fabienne Favre, responsable de l'Administration

A PROPOS

La Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay - Saint-Légier gère le Réseau Enfance Blonay - Saint-Légier (REBSL), réseau reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) au niveau du Canton de Vaud.

Le réseau regroupe les structures d'accueil pré et parascolaires situées sur la commune.

CONSEIL DE FONDATION

M. Jean-Luc Bürgy, président

M. Bernard Degex, vice-président, représentant de la Municipalité de Blonay - St-Légier

M. Thomas Demierre, représentant de l'entreprise partenaire (Nestlé)

M. Olivier Commend, représentant de la société civile

Mme Laetitia Martinez, représentante du Conseil communal de Blonay - St-Légier

Mme Tommasina Maurer, représentante du Conseil communal de Blonay - St-Légier

Mme Jacqueline Wassenberg, représentante du Conseil communal de Blonay - St-Légier

Mme Marjolaine Truffer, représentante de l'association des parents d'élève (APE)

Les 3 premiers nommés constituent le Bureau exécutif. Mme Sarah Mancuso-Reymond, Directrice, participe aux séances du Bureau exécutif et du Conseil de fondation, avec voix consultative.

Les procès-verbaux des séances sont établis par M. Philippe Commend, secrétaire de notre Conseil.

Pour en savoir plus:
rebsl.ch

